Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260605-2026082-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 05/06/2026

Date de la convocation
27/05/2026

Date d'affichage
27/05/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 23 Présents : 21 Votants : 22

A l'unanimité
Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026 et le 5 Juin à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : Mme ADAM Marie-France, M. ARRAULT José, M. BARBU Guillaume, Mme BEZIN Charlène, M. BRIZARD Philippe, M. CONCHE Philippe, Mme COUÉ Virginie, M. DENIS Bernard, Mme DESHOUX Charline, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, M. LALESNEL Thierry, M. LAVENIR Guillaume, Mme MORISSET Typhaine, Mme MOUAZAN Régine, Mme NUCITO Gaëlle, M. PERCHER Jean-Jacques, Mme POLIGNÉ Laëtitia, M. ROUSSELOT Sébastien, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

Excusée ayant donné procuration : Mme GÉRARD Michelle à M. HELIAS Patrick
Excusé : M. MATRAT Hugues

Mme MOUAZAN Régine a été élue secrétaire

Numéro de la délibération : 2026082
Objet de la délibération : Sénatoriales : élection des délégués et suppléants

Le conseil municipal s'est réuni en Mairie, le 5 juin 2026 à 19h30

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
M. ARRAULT José, Mme ADAM Marie-France, Mme Charline DESHOUX et Mme Typhaine MORISSET.
La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) La liste déposée et enregistrée :

Monsieur le Maire indique qu'une seule liste a été déposée.

Composition de la liste :
Liste de M. BRIZARD Philippe : Philippe BRIZARD, Stéphanie TEILLARD, Joël HAMON, Régine MOUAZAN, Patrick HÉLIAS, Michelle GÉRARD, Jean-Jacques PERCHER, Typhaine MORISSET, Guillaume LAVENIR, Laëtitia POLIGNÉ, José ARRAULT

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le Maire indique que doivent être élus 7 délégués et 4 suppléants.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260605-2026082-DE

c) Élection des délégués titulaires et suppléants
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 22
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 22
La Liste de M. BRIZARD Philippe a obtenu 22 voix.

M. le Maire proclame les résultats définitifs : la liste de M. BRIZARD Philippe a obtenu 11 sièges (7 délégués et 4 suppléants).

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance, Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 11/06/2026